

Jeudi 30 mars, 14H Gare de Montbéliard

4 ans de blocage des pensions, ça suffit !

Les organisations nationales de retraités CGT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires, UNRPA, LSR, FGR-FP appellent à une journée nationale d'action et de manifestation jeudi 30 mars.

Pour l'augmentation des retraites

- ↪ Les retraites de la sécu sont gelées depuis 4 ans : nous avons eu, en tout et pour tout, 0,80 € de revalorisation en novembre 2015. C'est se moquer du monde !
- ↪ Les retraites complémentaires sont aussi bloquées depuis 4 ans. Et l'accord signé le 30 octobre 2015 entre le MEDEF et la CFDT prévoit encore 2 ans sans rien !

Pourtant, les retraités doivent faire face :

- ↪ aux augmentations du prix des fruits et légumes, du gaz, des timbres, des mutuelles, de la taxe d'habitation ...
- ↪ aux dépassements d'honoraires de médecins, au déremboursement de médicaments.

Nous sommes de plus en plus nombreux à devoir faire attention à chaque dépense, à faire des choix entre l'habillement ou les loisirs. Contrairement à ce que prétendent certaines émissions de télé, les retraités ne sont pas des nantis !

Les futures retraites menacées

Pour les prochains, cela risque d'être encore pire ! L'accord MEDEF/CFDT du 15 octobre 2015 augmente chaque année le « prix d'achat » des points de retraite complémentaire plus vite que les salaires et que les prix.

Les salariés gagnent donc de moins en moins de points !

Cela prépare des retraites amputées pour les prochaines générations.

Il faut stopper ce système pervers.



Se faire entendre !

Après une vie de travail, il est anormal que les retraités soient maltraités.

On nous dit qu'il n'y a pas d'argent alors qu'en 2016, les entreprises du CAC40 ont distribué 55,7 milliards € en dividendes et rachats d'actions au seul bénéfice des actionnaires. Large-ment de quoi augmenter les salaires et les retraites !

Ceux qui nous expliquent qu'il faut se serrer la ceinture, portent des costards à 18 000 € et des montres à 15 000 € !

**Exigeons l'augmentation
des pensions de retraite !**

**Retraités, futurs retraités
tous dans la rue !**

Jeudi 30 mars 14H Gare Montbéliard

Inauguration revendicative de l'hôpital



Le 11 mars, nous avons procédé à l'inauguration revendicative de l'hôpital.

Les prises de parole ont permis de dénoncer la situation qui est faite au personnel et aux usagers et de rappeler nos propositions pour un service public de qualité.

Trois comédiens (Hélène, Florian, Marcel) ont donné le sourire aux participants en dénonçant à leur façon les appétits de Vinci et d'Eiffage et en participant à la mise en sac-poubelle de l'horodateur du parking payant ! Merci à eux !

Nous avons conclu avec le vote d'une motion adressée au Premier ministre, indiquant que, dans ces conditions, l'inauguration officielle prévue le 22 mars avait quelque chose d'indécent.

Depuis, M. Caseneuve a annulé sa venue. Et la presse rend compte régulièrement des dysfonctionnements qui perdurent avec malheureusement, de nouveaux drames.

La journée d'action du 30 mars sera l'occasion de rappeler nos revendications et propositions.

Procès amiante : un succès qui en appelle d'autres

Ahmed SEBOUI, aujourd'hui retraité, souffre de plaques pleurales consécutives à son travail à la fonderie de Sochaux.

En première instance, le Tribunal de Montbéliard avait reconnu la faute inexcusable de Peugeot qui a continué d'exposer les salariés à l'amiante bien après que sa dangerosité ait été démontrée.

La direction avait contesté cette décision mais le 21 mars, la Cour d'Appel de Besançon a confirmé le jugement.



C'est bien sûr un succès et un soulagement pour Ahmed qui verra augmenter sa rente de maladie professionnelle.

C'est un succès pour la jeune Association des victimes de l'amiante et de maladie professionnelles de Franche Comté (ADEVAM-FC).

C'est un point d'appui pour faire valoir les droits de tous les ex-salariés de Sochaux, de fonderie, de l'emboutissage, de MSTG ... qui ont été exposés comme Ahmed.

Nouvel succès contre la baisse des pensions de réversion

La CARSAT poursuit l'envoi de ses notifications pour baisser les pensions de réversion et réclamer des trop perçus.

Cette fois-ci, c'est Michel, un syndiqué de la section qui a eu la désagréable surprise d'être dans la ligne de mire.

Mais notre argumentation juridique est maintenant bien rodée.

La CARSAT a dû, une nouvelle fois, remballer son mauvais coup.

La CGT : Ensemble, on est plus fort !

La commission, après avoir pris connaissance des éléments de droit et de fait, décide de :

Annuler la révision de sa retraite de réversion réalisée le 13 décembre 2016 et de rétablir le service de sa retraite de réversion entière, sans application de la prescription quinquennale.

Mercredi 12 avril : balade-fondue dans le Dessoubre

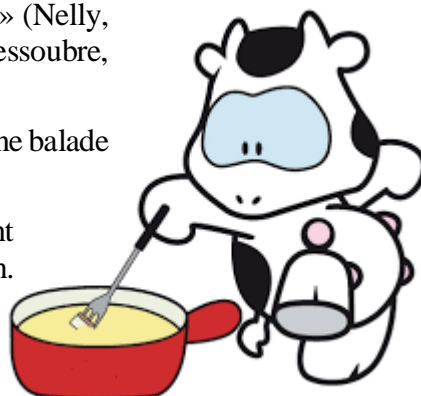
Comme cela avait bien plu l'an dernier, notre petit groupe « convivialité » (Nelly, Denise, Daniel) nous a concocté une nouvelle sortie dans la vallée du Dessoubre, avec balade et/ou fondue savoyarde suivant les envies de chacun.

Départ n°1 à 8H du parking de la piscine à Sochaux en covoiturage. Pour une balade de 5 km, sans difficultés (bien sûr ce n'est la même que la dernière fois !).

Départ n°2 à 11H du parking piscine à Sochaux, pour ceux qui ne marchent pas mais veulent partager le repas au Gîte « La tanière » à Battenans-Varin.

Fondue – Salade de fruits – Gâteau – Café : 15 € par personne. Chacun apporte sa boisson et sa bonne humeur. Daniel s'occupe de l'apéro.

Inscription auprès de Bérénice (03 81 94 25 90) avant le vendredi 7 avril.



Retraites complémentaires ARRCO : Faire respecter la majoration d'ancienneté de 5%

Explications :

Avant la création de l'ARRCO qui a unifié les régimes de retraites complémentaires au 1^{er} janvier 1999, les ouvriers Peugeot cotisaient à l'UNIRS.

Le règlement de l'UNIRS prévoyait une majoration de 5% des points, pour les salariés ayant 20 ans d'ancienneté dans une même entreprise.

Cette majoration doit donc s'appliquer aux points acquis chez Peugeot jusqu'au 31/12/98 pour les salariés ayant au moins 20 ans d'ancienneté chez Peugeot à cette date.

Constatant que cette majoration ne lui avait pas été appliquée, Jean-Marie (un camarade de Peugeot Valenciennes) a porté réclamation et obtenu un rappel de pension.

Une petite enquête parmi les membres de notre section a montré qu'une partie d'entre nous avaient bien cette majoration (qui représente entre 120 et 180 € par an).



Par contre, d'autres ne l'ont pas, sans que l'on comprenne à quel titre. Pour d'autres enfin, la majoration d'ancienneté est versée, mais en se substituant à la majoration due pour 3 enfants.

Lors de la réunion de notre collectif-retraités, nous avons donc décidé :

- 1) De demander à chacun de vérifier sur son décompte ARRCO « Récapitulatif de carrière » ou « Carrière validée » qui nous a été remis par l'ARRCO lors du passage à la retraite
- 2) D'engager dans un premier temps des réclamations individuelles, pour mieux cerner les différents cas de figure (changement de caisse lors du passage à 240 pts, etc...) Un modèle de lettre sera disponible prochainement au syndicat.
- 3) En fonction des premiers résultats, communiquer plus largement afin que d'autres retraités puissent faire respecter leurs droits.

Dimanche 30 avril : soirée-dansante de l'UL

L'Union Locale CGT du Pays de Montbéliard, organise un repas dansant (participation 10 €), le dimanche 30 avril à partir de 18H à la salle René Morel à Exincourt (derrière le Géant, en face du stade).

Un moment fraternel et une excellente façon de se mettre en jambe pour la manifestation du lendemain, 1^{er} mai !

Inscription auprès de Bérénice (03 81 94 25 90) avant le 12 avril.



Du côté du groupe PSA et de Sochaux

Fermeture de La Garenne

L'établissement PSA de La Garenne est un centre d'études sur les organes-véhicules (moteurs, boîtes de vitesses, etc...) situé en Région Parisienne. La direction PSA vient d'annoncer sa fermeture avec la mutation forcée des 2000 salariés sur les sites PSA de Poissy Pôle Tertiaire et de Carrière-sous-Poissy.

Il s'agit pour la direction PSA de réaliser un compactage et une opération immobilière juteuse, au détriment des salariés dont le temps de trajet sera allongé et de familles qui vont devoir déménager.

Mutuelle Vitali : les discussions continuent

Ces discussions concernent, en plus des salariés en activité, les congés-senior (qui sont obligatoirement couverts par Vitali) et de nombreux retraités qui ont opté pour le contrat Vitali-maintien de garanties.

- Avec la mise en place des « **contrats responsables** », les remboursements effectués par le contrat de base vont baisser et le prix des options risque d'augmenter fortement.
- Avec la mise en place de PUMA (protection universelle maladie) les conjoints à charge risquent de ne plus être couverts par une adhésion famille mais seulement avec un supplément de cotisation.



Pour faire le point des discussions et examiner comment nous pouvons intervenir sur ces questions, nous rencontrerons Aurore METAIS, qui suit ces discussions pour la CGT, jeudi 4 mai à 14H au syndicat.

Congé senior : précisions sur l'intéressement

Notre syndicat a fait valoir que l'accord de compétitivité NEC, prévoyant un critère de « présence effective », pénalisant les malades et les congés-senior, ne pouvait juridiquement pas s'appliquer à l'intéressement 2016 versé fin avril 2017.

La direction a dû le reconnaître, mais applique cette clause à ce qu'elle appelle le « supplément d'intéressement ». Les congés-senior toucheront donc l'intéressement proprement dit (1100 €) sans abattement, mais seulement 50% du supplément de 900 €.

A noter sur votre agenda

- **Jeudi 30 mars à 14H Gare de Montbéliard : Manif pour le pouvoir d'achat des retraités et futurs retraités.**
- Pour info. **Samedi 8 avril. La commune de Paris à Montenois**
 - à 18 H exposé historique (Colette Faivre) et débat
 - à 19 H 30 Casse-croûte
 - à 20 H 30 Projection du film muet « La nouvelle Babylone » accompagné au piano par Pascal Keller organisé par l'Atelier et la Municipalité de Montenois
- **Mercredi 12 avril. Balade-fondue à Battenans-Varin**
 - Voir les modalités en page intérieure
- **Jeudi 27 avril 14H Réunion mensuelle du collectif-retraités**
Au siège du syndicat, 3 rue de Pontarlier à Sochaux
- **Dimanche 30 avril : Repas dansant de l'Union Locale à Exincourt**
 - Voir les modalités en page intérieure
- **Lundi 1^{er} mai : Manifestation à 10H, Gare de Montbéliard** (heure et lieu à confirmer).

